



Vente de mon commerce par le propriétaire et contrat de bail

Par **lestanne**, le **13/02/2014** à **15:51**

Bonjour,
Mon propriétaire vend le commerce dont je suis locataire.
Ayant déjà décider de ne pas renouveler mon bail après mes 3 ans, puis je profiter de cette vente pour terminer celui-ci plus tôt? C'est à dire dès que la vente est faite?
D'avance, merci
Cordialement

Par **cocotte1003**, le **13/02/2014** à **19:14**

Bonjour, vous pouvez toujours contacter votre bailleur pour envisager un accord amiable mais légalement la vente ne concerne en rien la poursuite normale du bail auquel il faut vous référer pour donner votre préavis, cordialement